



Extrait du Syndicat National des Lycées et Collèges : Académie d'Aix-Marseille

<http://www.snalc.org/snalc2015/spip.php?article543>

Mobi-Snalc : c'est parti !

- Actualités - 2016/2017 -



Copyright © Syndicat National des Lycées et Collèges : Académie

d'Aix-Marseille - Tous droits réservés

MOBI-SNALC : C'est parti !

[<http://snalc.fr/uploads/documents/national/d29953f3f2084beb287f9aa2d8df83188e2e6782.png>]

Mobi-SNALC est un dispositif destiné aux adhérents du SNALC souhaitant évoluer professionnellement au sein ou à l'extérieur de la fonction publique. Là où l'Éducation nationale ne propose rien aux personnels en souffrance, le SNALC, lui, agit.

Présenté au congrès national du SNALC le 25 octobre 2016, le dispositif Mobi-SNALC est lancé ce 7 novembre 2016.

Mobi-SNALC s'adresse à tous les adhérents du SNALC, quelle que soit leur académie de résidence. Cette plateforme de services est complémentaire de tous les services d'accueil, d'information et de conseil que vous prodiguez déjà tout au long de l'année les élus SNALC de votre académie d'exercice.

Vous pouvez déjà leur poser toutes vos questions sur ce qu'est un détachement, un congé de formation, une mise à disposition, une disponibilité, un reclassement, un poste adapté, etc., et leurs modalités d'obtention, de droit ou pas. Ils sont aussi vos référents pour toutes les questions liées à la mobilité géographique, qui ne sont pas traitées par Mobi-SNALC.

Pour accéder au dispositif Mobi-SNALC, munissez-vous de vos identifiants Avantages-SNALC reçus lors de votre adhésion et suivez le bouton

[<http://snalc.fr/uploads/documents/national/bfaf1f914380e87de729b0371e54771748139dcd.PNG>] ci-contre, sur le menu de droite.

Vous ne connaissez pas ou avez perdu vos identifiants ?

contactez-nous à cette adresse : viescolaire@snalc.fr

Quelques exemples de documents disponibles :

PRODUITS DE FORMATIONS EN DEVELOPPEMENT PERSONNEL :

[<http://snalc.fr/uploads/documents/national/5785fbf0ef17b988ced22a2acf85bdb2b2b6846b.PNG>]

SERVICES D'AIDE AU DEVELOPPEMENT PERSONNEL :

[<http://snalc.fr/uploads/documents/national/fe7b6033ba74ac06d1ca4a2a50f7eb6cf6e63184.PNG>]

SERVICES DE CONSEIL EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE :

[<http://snalc.fr/uploads/documents/national/48a51beff02acd885225084d82214a8b34178725.PNG>]

SERVICES DE PREVENTION ET DE REMEDIATION DE LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL :

[<http://snalc.fr/uploads/documents/national/6c0408b32fb959f702d48a4bf77e740e0d199040.PNG>]

[<http://snalc.fr/uploads/documents/national/d29953f3f2084beb287f9aa2d8df83188e2e6782.png>]